

ENTRE L'ICEBERG ET L'ASPERGE

Message Charles-Henri Thurre, président

Parfois, les métaphores permettent de mieux prendre la mesure d'un phénomène. Entre printemps et réchauffement climatique, parlons iceberg et asperge, et tentons d'y voir plus clair.

Surtout développée dans le cadre littéraire, notamment par Hemingway, la théorie de l'iceberg consiste à présenter une petite portion de la réalité, la pointe de l'iceberg, tout en gardant cachée une grande part de celle-ci. L'écrivain, par exemple, gardera secrètes la structure de l'histoire ou encore ses sources d'inspiration.

Cette théorie trouve dans l'activité communale un autre terrain d'application.

Partant du principe que nous ne percevons qu'environ 1/5 de l'iceberg, soit sa partie émergée, il reste près de 80% de la masse en dessous de la ligne de flottaison. Sous l'eau, les aspérités sont présentes, il fait sombre, des animaux peuvent rôder, et il s'agit d'être équipé et spécialisé pour faire le tour de cette masse glacée qui certes peut flotter, mais peut aussi vous mettre en danger si vous n'y prêtez pas attention. Aucune analogie avec le *Titanic*, qui pêcha par excès de confiance et dont la construction était garantie insubmersible.

Parlons plutôt de la partie visible. Celle-ci apparaît, comme par miracle, vers la fin du processus et s'offre au regard de tous.

Cette analogie s'applique parfaitement, par exemple, à la mue de notre tourisme (lire en page 3), à la sécurisation de notre approvisionnement en eau potable (lire en p. 9), à la construction de notre nouvelle structure de l'enfance (lire en page 10) ou encore au dossier de l'aménagement du territoire. Dans ce dernier dossier, le travail de l'ombre est fait jour après jour, et se poursuit.



Des heures et des heures de réunions et de préparation, afin de voir enfin émerger la pointe de l'iceberg, qui rendra concret et visible l'objet tant attendu.

Pour certains dossiers, l'apparition peut même prendre plusieurs années, eu égard aux écueils sous-marins, que le navigateur de plaisance ignore mais que l'homme-grenouille expérimenté appréhende.

Pour ma part, je me réjouis de me plonger dans une nouvelle expérience immersive, celle de l'analyse des besoins de nos aînés (lire en page 3, ABS). Nous vous en présenterons les résultats en fin d'année. Le seul dossier, peut-être, qu'on pourrait m'accuser de vouloir traiter par intérêt personnel... Car oui, le temps passe!

Quoi qu'il en soit, ce printemps qui colore et embaume notre région me fait, je dois l'avouer, regretter d'avoir choisi de débiter ce message par l'image d'un mastodonte froid, bleu et glacé. Ce d'autant que nous avons, à Saillon, nos icebergs à nous, locaux et durables: ces délicieuses asperges qui, elles aussi, traversent dans l'obscurité une épaisse couche de terre sablonneuse, avant de laisser émerger une petite partie de leur anatomie, dont on se délecte, avec mayonnaise ou vinaigrette, selon les gourmets.

Cette asperge, que nous célébrons chaque année, représente à merveille non seulement cette idée de travail de l'ombre nécessaire à l'émergence du meilleur, mais aussi notre souhait d'inscrire l'action communale dans le «local», tout en cultivant une vision globale.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement dans le cadre de notre vie villageoise!

PS: Cet éditorial a été rédigé par une intelligence peut-être limitée, mais assurément complètement humaine!

Assemblées primaire et bourgeoise

La prochaine assemblée primaire aura lieu le **jeudi 1^{er} juin 2023** à **19h30** à la **salle de l'Envol**, chemin des Ecoliers 103.

Elle sera précédée, à **18h45**, de l'assemblée bourgeoise.

Venez nombreux!

UNE AVENTURE BERLINOISE POUR CORENTIN BUCHARD

Portrait Corentin Buchard, tennisman et Saillonain de 26 ans, représentera la Suisse aux World Summer Games de Special Olympics cet été à Berlin! Une consécration pour ce sportif pas comme les autres.

En ce lundi après-midi ensoleillé à Saillon, Corentin Buchard a terminé sa journée de travail: «Je suis paysagiste à la Fovahm, dans l'atelier Ginkgo. Je taille des arbres, je ramasse les branches et j'utilise la souffleuse et la tondeuse.» A ses côtés, sa maman, Laurence, enchaîne: «Corentin est très volontaire et aime relever des défis. Ces qualités lui servent en tant qu'athlète.»

Entre football et tennis, une passion pour le sport

«Je fais du tennis depuis mes 12 ans. Avant, je jouais au football dans le club de Saillon. J'ai changé de sport pour faire comme Roger Federer! Mais j'aime pratiquer les deux», confie le jeune homme, dont le handicap mental ne freine pas les ambitions sportives. Et sa maman de compléter: «Il fait partie du groupe de tennis de Sport Handicap Martigny depuis 2009. Normalement, l'association accepte les jeunes à partir de 15 ans. Mais comme il avait une bonne condition physique, il a pu commencer les entraînements plus tôt.» Le sport est une histoire de famille: Laurence était membre du cadre B dans l'équipe suisse de ski et les frères de Corentin, footballeurs. L'année dernière, Corentin a terminé Sierre-Zinal en compagnie d'un de ses frères et de sa marraine.

Deux médailles aux jeux nationaux

Retour au tennis. Corentin joue en double unifié, où il débute avec un adulte valide, face à un autre duo. Petit à petit, il grimpe dans les niveaux. «Il est très compétitif et il est un peu déçu lorsqu'il perd un match, mais il reste fair-play. Le sport véhicule de belles valeurs: esprit d'équipe, confiance en soi, dépassement. C'est une école de vie incroyable et un magnifique moyen d'intégration», confie Laurence. Il participe à plusieurs tournois régionaux et aux National Games, au Locle en 2010, à Berne en 2014, et à Genève en 2018. En 2022, il remporte une médaille d'or en simple et une médaille de bronze en double à Saint-Gall. Médailles qu'il garde précieusement et, les désignant, s'interroge: «J'en aurai une comme ça à Berlin?»

Destination Berlin pour les jeux mondiaux

Cette année, les jeux d'été se déroulent du 17 au 25 juin 2023. Corentin fait partie de la délégation suisse, avec 70 autres athlètes et 36 coachs et membres du staff. «J'ai hâte de jouer et je ne suis pas stressé. J'aimerais bien porter le drapeau suisse!» sourit-il. Sa coach Rose-Marie Burgener, dite «Rosy», l'entraîne tous les vendredis en plus de son entraînement quo-

tidien du mercredi: «D'abord on fait l'échauffement, puis les gestes techniques, et à la fin, un match!» Le focus porte sur le coup droit et les déplacements sur le court de tennis. «Le temps de réaction et la coordination sont les points qu'il essaie d'améliorer. Il se débrouille très bien et sa progression est constante, témoigne Laurence. Nous nous réjouissons de le voir en action à Berlin!»

World Games de Special Olympics – Historique

Les World Games de Special Olympics s'adressent à des personnes en situation de handicap mental. A l'instar des Jeux olympiques, ils ont lieu tous les deux ans en alternant les disciplines d'été et d'hiver. Sous l'impulsion d'Eunice Kennedy Shriver, les premiers jeux ont lieu en 1968 à Chicago. En 1988, le Comité international olympique les reconnaît officiellement. Sous l'égide de la fédération Sport Handicap, le concept s'importe en Suisse en 1998.

«Le sport est une école de vie incroyable et un magnifique moyen d'intégration.»

Laurence,
la maman de Corentin



En 2022, Corentin a remporté deux médailles aux jeux nationaux de Saint-Gall: une médaille d'or en simple et une médaille de bronze en double.

LA STRATÉGIE SE CONCRÉTISE

Tourisme Amélie Roduit-Thurre, conseillère communale En 2023, la mue du secteur «tourisme» de Saillon, menée en collaboration avec la HES-SO Valais-Wallis, prend forme. Nouvelle structure, nouveau règlement, et nouveau manager.

Les démarches entreprises par la Municipalité pour repositionner Saillon comme une destination de plaine forte dans notre canton vont bon train. Après les phases d'analyse et de réflexion, menées en collaboration avec notre partenaire la HES-SO Valais-Wallis, la mue qui s'organise entre en 2023 en phase de concrétisation. En effet, la stratégie touristique telle que dessinée a été jugée conforme aux lignes directrices de la Loi cantonale sur le tourisme (LTour).

Dissolution de la SD actuelle

Les futures activités touristiques seront reprises dans le courant de l'année sous l'entité Commune de Saillon. Pour ce faire, la dissolution de la Société développement (SD) doit être prononcée. A l'heure où nous imprimons ce journal, une assemblée générale extraordinaire – organisée le 9 mai – devrait avoir permis la réalisation de cette étape. Les membres ont par ailleurs bénéficié d'une présentation de la nouvelle stratégie par la HES-SO. Trois axes porteurs y étaient définis – produits du terroir et traditions, culture et patrimoine médiéval, bien-vivre et bien-être –, ainsi qu'une série d'objectifs, parmi lesquels on peut citer l'allongement de la durée des séjours et l'augmentation de la plus-value du tourisme pour les commerçants et habitants de Saillon.

Nouveau ou nouvelle manager du tourisme

A ce stade également, le poste de manager du tourisme a été mis au concours. Pas moins de 140 dossiers sont parvenus à l'administration communale, et les derniers entretiens ont été menés début mai. L'identité de l'heureux·se élu·e sera annoncée sur notre page LinkedIn, et nous vous présenterons cette personne plus en détail dans notre édition de décembre.

Pour la suite, un nouveau règlement sur les taxes touristiques et de séjour sera rédigé, qui tiendra compte de l'ensemble des acteurs contribuant à notre tourisme (commerces, résidences secondaires, etc.). L'administration communale s'est en effet mise à l'écoute des propriétaires de résidences secondaires grâce à un outil de sondage. L'étude est en cours, elle permettra de compléter et préciser l'offre touristique en adéquation avec les besoins exprimés et les prochaines taxes.



Lever de soleil sur Saillon, qui a défini les axes porteurs de sa nouvelle stratégie touristique: culture et patrimoine médiéval, produits du terroir et traditions, bien-vivre et bien-être.

L'ABS RECRUTE ET LA COMMUNE ENQUÊTE

Social Charles-Henri Thurre, président Passez-vous le mot! L'Association des bénévoles de Saillon (ABS) recrute de nouveaux volontaires, et la Commune démarre une enquête pour évaluer les besoins de ses aînés.

Don de soi, solidarité, confiance, sentiment d'appartenance, développement de compétences, bien-être: le bénévolat allie l'utile à l'agréable, il complète souvent les services d'une commune, tout en faisant rayonner de belles valeurs. C'est dans cette optique qu'ABS, l'Association des bénévoles de Saillon, a vu le jour en 2008. Actuellement, environ 40 personnes sont actives au sein de l'association, avec des engagements flexibles et variables. L'ABS propose notamment des services de repas à domicile et, les mardis après-midi, des animations pour les personnes âgées domiciliées à Saillon, ce qui exige une logistique et des ressources importantes.

La présidente Johanne Besson confie: «Nos bénévoles sont les yeux et les oreilles de Saillon. S'ils aperçoivent un changement de comportement ou la dégradation de l'état de santé d'un bénéficiaire, ils en informent sa famille. Cependant, malgré la richesse de l'activité, nous manquons de volontaires.»



Envie de vous engager?
Prenez contact avec Johanne Besson
au 079 714 25 24 ou par mail à l'adresse
jbessoncyr@gmail.com

Rendez-vous à tous les aînés le 31 mai!

Sous l'impulsion de la Fondation Bantli, l'ABS, l'administration communale et Pro Senectute lancent une large enquête afin de mieux cibler les besoins des aînés. Une rencontre sera organisée le mercredi 31 mai à 16 heures à la salle de l'Envol, lors de laquelle il sera possible de formuler vos attentes. Les résultats seront communiqués à l'automne 2023. Nous ne manquerons pas de vous en informer dans ce journal.

«J'AI APPRIS À NAGER AUX BAINS DE SAILLON»

Economie Le 20 décembre 2022, les Bains de Saillon ont rouvert. L'aboutissement d'un véritable marathon qu'évoque Dan Meylan, leur directeur depuis plus de trois ans. Un Saillonain par sa mère qui a profité de ce nouveau défi pour revenir au pays.

Les Bains ont rouvert le 20 décembre 2022. Quel est le bilan aujourd'hui ?

Deux ans d'absence, un incendie, une pandémie, une perte d'exploitation, des licenciements collectifs, une crise énergétique et des retards de livraison, des réengagements, 2000 postulations... Le marathon que nous avons vécu n'a pas été simple, mais fort heureusement, la réouverture a pu avoir lieu avant Noël 2022, et ce, grâce à des entreprises, en partie locales, qui y ont cru, et qui ont fait le maximum pour finir à temps. Aujourd'hui, bien que de nombreux collaborateurs soient des «anciens» que nous avons retrouvés, il y a également beaucoup de nouveaux qui sont en train de prendre leurs marques, et cela se passe plutôt bien. Quant à la fréquentation, elle est en hausse constante, bien que nous n'ayons pas encore déployé toutes nos actions de communication, notamment outre-Sarine.

Concrètement, qu'est-ce qui a changé ?

Avant tout, précisons que la rivière thermale coule à nouveau. Beaucoup l'attendaient ! Sinon, tout l'environnement du bassin intérieur a été revu, les petites dalles qui faisaient mal sous les pieds ont disparu, la grande salle qui accueille les cours collectifs bénéficie d'un nouveau revêtement et d'une acoustique totalement révisée, une centrale solaire a été installée en toiture, et une terrasse supplémentaire de 50 places sera aménagée. Quant aux Mayens du bien-être, ils rouvriront fin juin, quinze jours avant le nouvel espace Spa, qui remplacera l'ancien Carpe diem. Et puis nous proposons aujourd'hui des prix très attractifs sur les abonnements semestriels et annuels.

Quel a été votre parcours professionnel avant les Bains ?

Jean-Michel Rupp, l'ancien directeur, est décédé en septembre 2019. C'était un moment difficile, Jean-Michel était un ami, et nous venions de fêter son 60^e anniversaire... On m'a alors suggéré de reprendre son rôle. Il faut dire que, mis à part mes cinq années passées à la tête des finances et de l'administration du Lausanne Hockey Club, j'ai fait l'essentiel de mon parcours au sein du Groupe Boas, d'abord comme chef comptable, puis directeur financier. Reprendre la gestion des Bains m'a permis d'élargir mon quotidien de «chiffres», même si ce savoir-faire a été très précieux dans les circonstances qu'il a fallu gérer (assurances, Covid, RHT, investissements, etc.).

Aujourd'hui, je conserve aussi la direction financière du groupe, mais je n'y consacre que 20% de mon temps. Je peux compter sur un responsable financier pour assurer toute la partie opérationnelle.

Finalement, Saillon et vous, c'est une longue histoire ?

Oui ! Mon père vient de la vallée de Joux, et ma mère de Saillon. J'ai passé mes vacances d'été ici, la plupart du temps à Ovronnaz, dans le mayen de mes grands-parents. Et puis j'ai appris à nager aux Bains

de Saillon, avec mon oncle, dans le bassin intérieur, et je venais régulièrement au kiosque compléter ma collection de vignettes Panini. Je vis donc une sorte de retour aux sources. D'ailleurs, avec mon épouse et mes deux filles, nous allons quitter Vuarrens – entre Lausanne et Yverdon – pour emménager à Saillon le 1^{er} juillet prochain, et la construction de notre maison, près de la place des Moulins, devrait débiter en juin. On se réjouit de pouvoir profiter des paysages et du soleil du Valais !

«Tout l'environnement du bassin intérieur a été revu, et les petites dalles qui faisaient mal sous les pieds ont disparu!»




Dan Meylan a fait l'essentiel de son parcours au sein du Groupe Boas, dont il est également le directeur financier. Il a conservé ce rôle, tout en consacrant l'essentiel de son temps à la direction des Bains.

LEZ'ARTS DE RETOUR SUR LA MURAILLE

Commission culturelle Amélie Roduit-Thurre, conseillère communale Le 1^{er} juillet prochain, le bourg médiéval s'ouvre à nouveau aux artistes. Un concours récompensera les plus belles œuvres.

Des chevalets éparpillés, des artistes concentrés, le regard rivé sur la muraille, un public curieux de découvrir l'envers du décor, et ravi d'assister en direct au processus créatif, quelques îlots de convivialité pour échanger autour d'un verre ou d'un en-cas: Lez'Arts sur la muraille nous avait manqué! Le voici de retour le 1^{er} juillet prochain.

Le principe? Durant une journée, tous les artistes intéressés – et inscrits! – s'installent au cœur du bourg et créent sur une thématique donnée. Cette année, l'invitation consiste à peindre sur le thème «Autour de la pierre», telle qu'elle prend place dans l'environnement du bourg. Les participants s'installent dès 9 heures là où ils le souhaitent, choisissent leur sujet – ils peuvent aussi peindre sur la base d'une photo – tout comme leur support (papier, toile, bois, etc.) et leur technique (huile, pastel, mine de plomb, etc.). Au plus tard à 17h, ils déposent leur œuvre à la salle Stella Helvetica. Le public est alors invité à voter, et ce, jusqu'à 18h, tout comme le jury. Une remise des prix est ensuite organisée, suivie d'un apéritif offert par la Municipalité. Une quinzaine d'artistes ont d'ores et déjà annoncé leur présence!

 **Infos complémentaires**
sur www.saillon.ch



Invités à créer sur le thème de la pierre, les artistes inscrits pourront s'installer dans le bourg médiéval, et peindre ou dessiner durant toute la journée sous le regard des badauds.

PRÉSERVER LE CACHET DE SAILLON

Commission des sites et monuments historiques Amélie Roduit-Thurre, conseillère communale D'ici fin 2023, la Municipalité va se doter d'un inventaire de son patrimoine bâti, destiné à en accompagner la protection.


Qui n'a pas été séduit, au moment de choisir sa prochaine destination de vacances, par les images trouvées sur internet d'un quartier piéton, d'un port ou d'une grand-place? Ce petit exemple suffit à convaincre tout un chacun que le patrimoine bâti a une valeur, qu'il exprime l'identité culturelle d'une ville, d'un village, d'un quartier, et qu'il s'agit de le préserver. C'est dans cet esprit que la Municipalité de Saillon a entrepris de se mettre en conformité avec la législation fédérale, et de réaliser l'inventaire, puis le classement et la mise sous protection de son patrimoine bâti.

Information aux propriétaires

L'inventaire, précisément, constitue la première étape de la démarche. Le choix du mandataire a été effectué, le périmètre concerné défini puis validé par le Conseil

communal et le Canton. Ensuite, et ce, jusqu'à l'automne, le bureau d'architecture mandaté arpentera les ruelles des zones intéressées. Les propriétaires en seront informés personnellement. Cependant, d'ores et déjà: si vous voyez une personne prendre des photos de votre maison, tout en notant des choses sur un carnet, ne sortez pas votre fusil! Il est fort probable qu'il soit en train de travailler à cet inventaire. Ainsi, chaque secteur impliqué bénéficiera au terme de l'exercice d'une fiche technique définissant des lignes directrices de rénovation et de construction. Ces documents, après validation par le Canton, seront intégrés dans la mise à jour du Plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement lié, le Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ), sans doute au premier semestre 2024.

D'ici là, le règlement actuel reste en vigueur, et la commission des sites et monuments historiques poursuit son travail de conseil sur les différents dossiers qui lui sont soumis, comme elle le fait usuellement.

 **Envie d'en savoir plus sur la démarche?**
Consultez le document qui guide les communes dans leurs travaux.



DES HÉROS AU GILET ROUGE

RH – Auxiliaires de l'administration **Grégory Thurre, chef de service** Josiane Roth et Baltazar Vaz Pinto forment un duo de patrouilleurs depuis trois ans. Mission: aider les écoliers de Saillon à traverser la route cantonale en toute sécurité. Interview de la doyenne, Josiane.

Josiane, en quoi consiste votre travail de patrouilleuse scolaire?

Notre mission est d'assurer la sécurité des enfants qui traversent la route sur le principal passage piéton du village, en face de l'école. Nous ne stoppons pas les voitures, nous nous assurons que les élèves traversent au moment opportun. Mon collègue Baltazar travaille tous les lundis et mardis, et je prends le relais les mercredis matin, jeudis et vendredis. La tâche n'est pas fatigante en soi, mais elle est astreignante, car il faut être à son poste quatre fois dans la journée, pour une durée de 15 à 20 minutes, à 7h50, à 11h30, à 13h10 et à 16h. Ce n'est pas un problème pour moi, car je suis retraitée et j'aime donner de mon temps pour aider les élèves!

«1700 passages par semaine ont été recensés sur le tronçon que nous surveillons.»

Comment devient-on patrouilleur scolaire?

Dans mon cas, j'ai proposé de remplacer l'ancien patrouilleur qui partait, il y a cinq ans. La formation se fait sur le terrain en quelques heures, puis régulièrement des cours sont proposés pour rafraîchir les connaissances, et la police vient souvent sur place, tandis que nous «patrouillons», pour répondre à nos questions. A Saillon, nous sommes deux patrouilleurs scolaires en activité. Baltazar m'a rejointe il y a trois ans. Nous sommes reconnaissables grâce à notre gilet rouge, fourni par le TCS. Sur une semaine, 1700 passages en moyenne ont été recensés sur le tronçon que nous surveillons. Il faudrait pouvoir aider les écoliers sur d'autres passages piétons aussi. D'ailleurs, si des lecteurs sont intéressés: la Commune cherche encore des patrouilleurs ou patrouilleuses!

Comment les automobilistes vous perçoivent-ils?

Ils ne sont pas toujours respectueux, ils ne s'arrêtent pas systématiquement. Quand la police vient nous donner un coup de main, ils sont plus enclins à la prudence. La règle est pourtant simple, mais elle est souvent outrepassée. Le code de la route comme les patrouilleurs scolaires doivent être respectés. Quand un conducteur arrive près d'un passage piéton, il doit ralentir, les gens à pied ont la priorité.

Que pourriez-vous dire à quelqu'un qui serait intéressé?

Je pense que le job exige de la ponctualité, un bon sens du contact, et de la patience. Il faut en effet responsabiliser et protéger les élèves, mais ils sont souvent fatigués le matin ou excités de rentrer le soir.

Et même si les règles de sécurité leur sont données lors des cours de prévention routière, ils peuvent être distraits et ne pas les avoir retenues. Ils passent avec leur trottinette sur le passage piéton, par exemple. Il faut donc leur rappeler de temps en temps les consignes. Et lorsque ça devient problématique, j'en parle avec les enseignants ou le directeur de l'école. J'ai un bon feeling avec les enfants. Avant les vacances, je leur donne des petits biscuits, qu'un grand-maman du village me met de côté. C'est un joli travail, qui a du sens. Je n'ai pas envie d'arrêter!



Depuis cinq ans, Josiane assure la sécurité des écoliers de Saillon, rejointe il y a trois ans par Baltazar. Un job qui, comme l'explique Josiane, «exige de la ponctualité, un bon sens du contact et de la patience».

Intéressé·e? Postulez!

En cas d'intérêt, postulations par courrier à la Commune de Saillon.

Pour de plus amples informations: gregory.thurre@commune-saillon.ch

027 743 43 06

LA 3000^e HABITANTE DE SAILLON EST... UNE FAMILLE!

Nouveaux habitants **Grégory Thurre, chef de service** Arrivés en 2022, Yanna, Gilles, Mahé et Lylio Darbellay sont les 3000^e habitants de Saillon. Un vrai choix, dicté par le paysage et l'ambiance villageoise.

Yanna, Gilles et leurs petits garçons Mahé et Lylio ont fait tinter la clochette de l'Office d'état civil à leur arrivée. Nul ne sait lequel des quatre était l'heureux·se élu·e, mais le 3000^e habitant de Saillon est l'un des Darbellay. Pourquoi opter pour Saillon? «Nous connaissions bien sûr le bourg de Saillon ainsi que les fêtes médiévales, raconte Gilles. Ce qui nous a cependant charmé, c'est la proximité des vignes et des berges du Rhône, ainsi que l'évolution de ce beau panorama au fil des saisons. Sans compter la proximité offerte par Saillon, ses commerces et ses transports publics. «Nous ne sommes pas dépendants de la voiture pour faire une sortie en famille ou acheter du pain. Les enfants peuvent se rendre à pied ou à vélo à l'école, ce qui est un critère non négligeable!»

Heureux d'avoir été «sacrés» 3000^e? «Pour être honnête, je ne sais même pas lequel de nous quatre est officiellement le 3000^e citoyen, sourit Gilles. Nous sommes arrivés en famille et nous ne voulions pas savoir qui serait enregistré sous le 3000^e.» Mais le père de famille reconnaît que le geste généreux de la Municipalité, à savoir des bons valables dans les restaurants du village, a été fortement apprécié.

«Nous avons été charmés par l'évolution de ce beau panorama au fil des saisons, la proximité des commerces, des transports publics et de l'école.»



L'ensemble du Conseil communal a accueilli la famille Darbellay: Gilles, son épouse Yanna et leurs deux bambins Mahé et Lylio. De gauche à droite: Charles-Henri Thurre, président, puis les conseillers Christian Lalain, Moïse Tramaux, Joël Roduit et la conseillère Amélie Roduit-Thurre.

EN BREF

Nouveau vice-juge

Depuis le 17 janvier 2023, Jean-Daniel Candaux est le nouveau vice-juge de la commune de Saillon. Cette nomination intervient à la suite de la démission de Valérie Luisier. Aucune élection n'a été nécessaire, M. Candaux étant le seul citoyen ayant manifesté son intérêt pour cette mission, qui consiste essentiellement à mettre en place des conciliations, délivrer des certificats d'héritier, effectuer des ouvertures de testaments et pactes successoraux ou traiter des demandes de mise à ban. Il a auparavant œuvré en qualité de membre au sein de l'Autorité cantonale de protection de l'enfant et de l'adulte des districts de Martigny et Saint-Maurice. Il travaillera aux côtés de la juge communale Geneviève Cheseaux.



Digitalisation du Bulletin officiel

Vous l'avez sans doute déjà lu, le Bulletin officiel valaisan est désormais disponible en version numérique. Dès lors, et ce, depuis le 1^{er} mars 2023, les avis officiels cantonaux et communaux sont disponibles sur la plateforme www.bulletin-officiel.vs.ch.

Les avis y sont publiés chaque jour (et non plus chaque vendredi), et sont consultables gratuitement. L'information aux citoyens est donc améliorée. Par ailleurs, grâce à un système de recherche avancée, il est possible de filtrer les avis selon différents critères. Une fois inscrits, les utilisateurs peuvent enregistrer leurs filtres et recevoir périodiquement les avis qui les intéressent par courrier électronique.

A noter que la version imprimée du Bulletin officiel est maintenue, mais depuis le 1^{er} mars, seules les publications effectuées sur la plateforme en ligne font foi. La Commune de Saillon poursuit la publication des avis qui la concernent. Ceux-ci sont disponibles sur son site internet, sur son application et au pilier public situé à l'entrée de la Maison de commune, dans le bourg.

NOUVELLE PLACE DES MARBRIERS

Edilité et urbanisme Amélie Roduit-Thurre, conseillère communale Au cœur du quartier de La Sarvaz, la place des Marbriers portera bientôt très bien son nom, rendant hommage au savoir-faire de nos ancêtres.

La place des Marbriers, au centre du quartier de La Sarvaz, n'a aujourd'hui de place que le nom. Pourtant, elle accueille régulièrement les guides qui, à partir de là, emmènent les visiteurs à la découverte de l'ancienne carrière, et offre d'ailleurs un point de vue idéal sur cette dernière. Bonne nouvelle: la Bourgeoisie de Saillon, propriétaire du terrain, a récemment accepté un crédit pour offrir à cet espace le statut qui lui revient.

Au départ était Henri Thurre

Tout a débuté en 2011. Suite à la parution de son livre *Du marbre au cœur des Alpes*, Henri Thurre – père de notre président Charles-Henri – et quelques amis

fondent à Saillon l'Association des Amis du Marbre. Huit ans plus tard, en 2019, des blocs de marbre sont découverts sur la place des Marbriers. Depuis, l'idée de valoriser ce lieu a fait son chemin.

Fontaine et panneaux didactiques

Aujourd'hui, le bureau CW Architectes SA travaille sur le projet, comme l'explique l'architecte Sofia Pereira: «Nous avons imaginé deux zones/matériaux/espaces. Une première dédiée à la détente et à l'information, une seconde à l'accès et au parking.»

En effet, en plus d'offrir des places de parc aux riverains, l'espace se veut propice à la détente et sera aménagé comme tel. Le marbre, l'un des éléments

forts de l'identité de Saillon, y sera également valorisé, notamment au travers de panneaux, qui mettront en avant le travail de l'Association des Amis du Marbre et de la Bourgeoisie. Par ailleurs, la place sera délimitée par des murets, et de la végétation offrira des zones d'ombre. «L'harmonisation de l'espace sera créée avec les mobiliers urbains en béton. Quant aux panneaux d'affichage, ils seront en cuivre vieilli, rappelant les traces du funiculaire qui était à l'époque utilisé pour ramener le marbre de la carrière.»

Mise à l'enquête ce printemps

A n'en pas douter, la future place des Marbriers constituera un nouveau point d'intérêt pour les visiteurs de Saillon. Et ce, sans péjorer le confort des bordiers, puisque l'accès existant au nord de la parcelle sera maintenu. Les quelques modifications nécessaires sur certains accès privés ont été mises à l'enquête début mai. La réalisation finale est prévue entre fin 2023 et le printemps 2024.

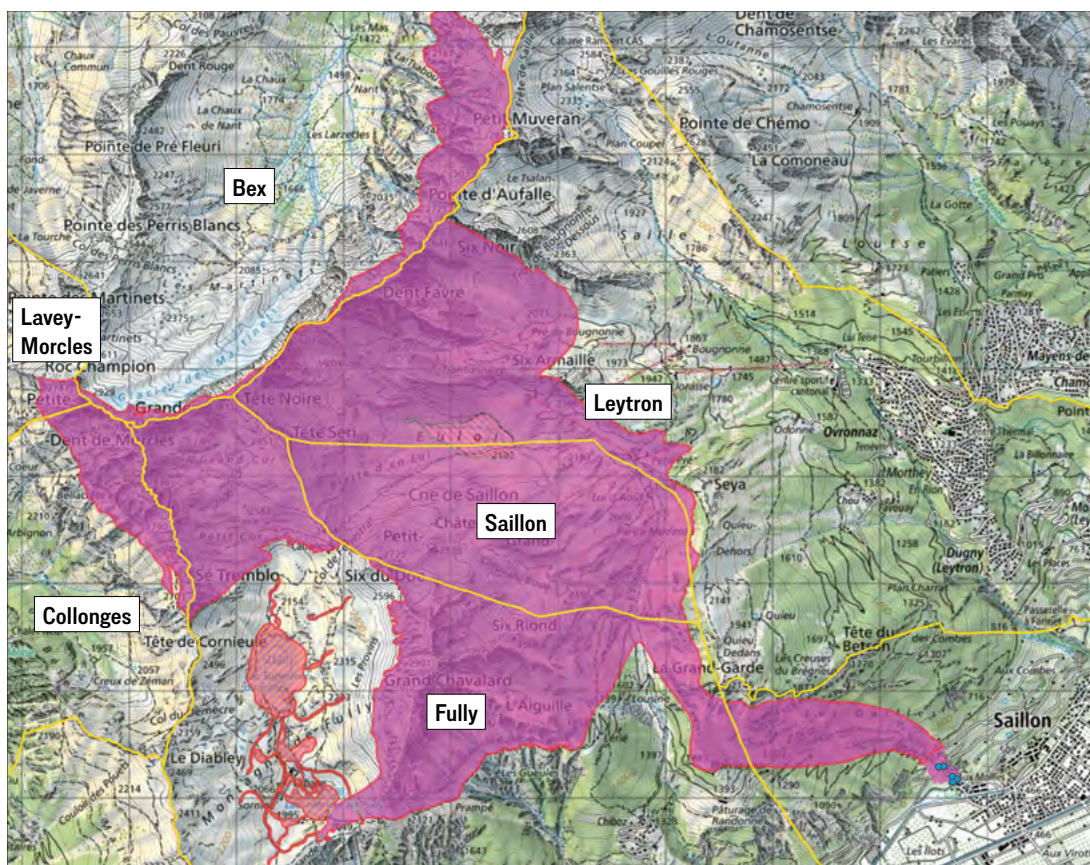
La future place constituera un nouveau point d'intérêt pour Saillon, sans péjorer le confort des bordiers.



La nouvelle place offrira un espace de rencontre, d'exposition, de détente, et toujours des places de parc.

DIVERSIFIER NOTRE APPROVISIONNEMENT EN EAU

Eau potable | **Moïse Tramaux, vice-président** | La protection des eaux de La Sarvaz passe par celle de leur bassin d'alimentation, largement situé sur les hauts de Fully et Leytron. Pour résoudre les vulnérabilités, les discussions sont engagées.



- ▭ Limites communales
- ▭ Limite de périmètre pour la variante captage Poteu
- Sources
- Périmètres de protection soumis à approbation**
 - ▭ Périmètre de protection, futur secteur Ao
 - ▭ Périmètre de protection, futures zones de protection
 - ▨ Périmètre de protection, futures zones + secteur de protection

Le bassin hydrogéologique des eaux de La Sarvaz s'étend sur 19 km², impliquant six communes.

Comme l'expliquait en janvier dernier le Dr Pierre Christe, chef de groupe HydroGEO au Service de l'environnement du canton du Valais, «la protection des ressources en eau du sous-sol représente un enjeu particulier dans notre contexte de changement climatique». Cet enjeu, la Commune de Saillon en a conscience depuis plusieurs années. Ainsi pouvions-nous lire dans le n° 6 de *Bourg 19*, en novembre 2019, un article traitant du projet de délimitation du périmètre de protection des eaux souterraines de La Sarvaz. En effet, si l'eau potable des habitants de Saillon provient aujourd'hui de la nappe phréatique, grâce au puits des Marais Neufs, dans une zone placée sous protection, il est désormais du ressort des collectivités publiques de diversifier l'approvisionnement, au cas où l'eau viendrait à manquer.

Cinq sources, dont deux principales

Cette démarche débute par l'identification de sources alternatives, et par leur mise sous protection. A Saillon, il s'agit des sources de La Sarvaz: deux

principales et trois secondaires. Quant à leur bassin d'alimentation, l'étude présentée par BEG, bureau spécialisé en hydrogéologie, le démontre: il s'étend sur six communes (voir schéma ci-dessus). Saillon est donc concernée, mais aussi Fully et Leytron, et dans une moindre mesure Collonges, Lavey-Morcles et Bex. Or, comme le stipule la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) à propos des périmètres de protection, «il y est interdit de construire des bâtiments, d'aménager des installations ou d'exécuter des travaux [...]».

Mise en place de conventions

Evidemment, dans un canton comme le nôtre, un tel périmètre ne saurait être exempt de toute intervention humaine, et différents secteurs vulnérables ont déjà été identifiés, tels qu'alpages, routes, installations de ski, etc., dont certains sont situés dans les communes voisines. A ce stade, le bureau BEG doit encore préciser la nature et l'étendue des conflits existants, dans ces secteurs, entre l'activité humaine et la protection

des eaux. Des démarches seront ensuite entreprises avec les communes concernées, coordonnées par le Service cantonal de l'environnement (SEN), pour lever ces conflits ou mettre en place des conventions qui permettraient de le faire.

Une séance a déjà eu lieu fin février au sein du SEN, en présence de sa cheffe Mme Genolet-Leubin, afin de coordonner la suite de la procédure. Le soutien du Canton dans notre démarche nous a été confirmé à cette occasion. La mise à l'enquête publique du périmètre de protection est prévue d'ici 2025-2026.

LE CHANTIER DES TAPAGOILLES LANCÉ FIN MAI

Ecoles primaires et enfantines Christian Lalain, conseiller communal Le chantier de la nouvelle nurserie-crèche-UAPE va débuter fin mai, après quelques sueurs froides liées aux nappes phréatiques. Les bambins devraient pouvoir profiter des nouveaux locaux pour Noël 2024.

«Le permis de construire est arrivé, nous allons pouvoir débuter les travaux»: Jeanne Wellinger, du bureau JET Architectes, se réjouit des prochaines étapes qui s'annoncent. «Durant les six premiers mois, il s'agira de réaliser les fondations, ancrer les pieux en profondeur, mettre en place les longrines, couler le radier.» Une étape qui aura donné quelques sueurs froides au géologue, en raison de la nature particulière du sous-sol de Saillon à cet endroit-là. «Les pieux prévus

à l'origine, d'une longueur de 17 mètres, traversaient deux nappes phréatiques superposées, et pouvaient donc possiblement les mettre en contact, ce qui n'a pas été autorisé par le Service cantonal de l'environnement, car cela pourrait affecter la température et la composition de chaque poche d'eau.» Par ailleurs, l'une des nappes est à ce jour utilisée par le réseau de chauffage à distance qui alimente plusieurs bâtiments communaux, mais aussi l'EMS Les Collombeyres.

Etape spectaculaire en octobre

Qu'à cela ne tienne, l'ancrage a été revu, les pieux raccourcis, mais aussi élargis. Ils seront donc une septantaine au total, d'un diamètre de 60 centimètres, à assurer la résistance du bâtiment au risque sismique. Quant à la nappe touchée, des mesures seront faites avant, pendant, et jusqu'à un an après la fin du chantier, pour assurer son contrôle.

En attendant, le planning est déroulé: le montage à proprement dit du bâtiment se fera à la fin de cette année et il s'annonce spectaculaire. «La structure bois est préfabriquée en atelier, et sera assemblée sur place en quelques semaines.» Nous ne manquerons pas de vous en livrer des images dans notre édition de décembre.

Atmosphère et matériaux

A noter qu'en parallèle de ces aspects techniques, l'architecte travaille étroitement avec les utilisatrices et utilisateurs pour préciser l'atmosphère intérieure des espaces, le rythme de la menuiserie, l'essence des bois, les matériaux et les couleurs, le choix des luminaires et du mobilier, pour que ces espaces dédiés à l'enfance soient fonctionnels et chaleureux.



Le montage du bâtiment, prévu fin 2023, s'annonce spectaculaire, avec l'assemblage de structures préfabriquées en atelier.

COMME DES POISSONS DANS L'EAU!

Santé Charles-Henri Thurre, président Si la date choisie a pu semer la confusion, il n'en était rien. Le 1^{er} avril dernier, les nonagénaires ont bel et bien reçu les honneurs des autorités au grand complet.



Ils étaient cinq, cette année, les aînés de Saillon à avoir atteint l'âge honorable de 90 ans. Un événement qui a été fêté dignement aux Bains de Saillon, en compagnie de leur famille, avec remise de diplôme, et même Mme Schenk à l'accordéon! Vivement les 100!

(Derrière, de gauche à droite) Christian Lalain et Amélie Roduit-Thurre, conseiller et conseillère, Jean-Daniel Candaux, vice-juge, Joël Roduit et Moïse Tramaux, conseillers, et Geneviève Cheseaux, juge.
(Devant, de gauche à droite) Franziska Schenk, Charles-Henri Thurre, président, Angèle Thurre, Janine Regard, Garcia Roduit et Rose-Marie Bertholet.

EN BREF

Le cadastre déménagement et étend ses horaires d'ouverture

Les services techniques de l'administration communale (cadastre, service des constructions, etc.) vont déplacer leurs bureaux.

Dès le 1^{er} juin 2023, vous pourrez les retrouver à l'avenue des Comtes de Savoie 110 (ancien office de poste).

Un déménagement qui s'accompagne d'une amélioration de l'offre, puisque leur guichet, jusqu'ici ouvert les mardis et vendredis matin, vous accueillera désormais du mardi au vendredi, de 8h à 12h.

REGARD SUR LE PASSÉ

Patrimoine Pour chaque édition du journal, la commission du patrimoine propose une illustration emblématique de la vie de notre commune.

La passion de Pascal Thurre pour Farinet a conduit à la création de la plus petite vigne du monde sur le territoire de notre commune. C'est là qu'il pose sur cette photographie prise vers 1980. Ce micro-vignoble a bénéficié durant plus de 40 années des soins des plus grands de ce monde.

Pascal Thurre s'en est allé rejoindre le célèbre faux-monnaieur le 28 janvier dernier, à l'âge de 95 ans. Son œuvre perdure.



Le Patrimoine de Saillon est toujours dans l'attente de vos photos, diapos, négatifs et films en prêt pour leur sauvegarde.

Tél. 079 644 10 57

patrimoine@commune-saillon.ch

LES MÉRITANTS 2022 RÉCOMPENSÉS

Mérites communaux Amélie Roduit-Thurre, conseillère communale Pétanque, tir et football: Véronique, Sarah et Loïc se sont illustrés dans leur discipline respective. Ils sont les méritants de l'année!

Le 17 février, le Conseil communal a eu l'honneur de remettre les mérites communaux 2022. Cette année, ce sont trois mérites sportifs qui ont été distribués. Les méritants sont Véronique Thurre, pour son titre de championne valaisanne de pétanque, Sarah Kübler, pour son titre de championne valaisanne de tir au pistolet 10 mètres, et Loïc Matter, pour avoir remporté, avec les juniors C promotion du FC Fully, la coupe valaisanne, le championnat valaisan, la 3^e place aux finales romandes et la 7^e place au trophée international du Rhin.

Toutes nos félicitations!



(De gauche à droite) Véronique Thurre (pétanque), Sarah Kübler (tir) et Loïc Matter (football) ont été félicités par le Conseil communal lors d'une cérémonie officielle.

CONCOURS: COMBIEN DE NAISSANCES EN 2022?

Dans la dernière édition du *Bourg 19*, nous vous avons proposé pour la première fois une grille de jeu. Vous avez été très nombreux à l'apprécier. C'est pourquoi nous vous proposons un nouveau défi, sous la forme d'un sudoku.

Remplissez la grille, puis repérez les **2 chiffres des cases en rouge**, et réorganisez-les pour former le nombre de naissances enregistrées sur notre commune en 2022.

Adressez votre réponse

par mail

info@commune-saillon.ch

par téléphone

au 027 743 43 00

ou encore **par poste**

Administration communale,
rue du Bourg 19, 1913 Saillon
d'ici au 15 juillet 2023.

Cinq bonnes réponses seront tirées au sort et les gagnants remporteront une petite surprise.

Bonne chance!

9		7						3
4		3				8		9
				3	7	6		
	9	1						3 8
	3			1				4
5	7						1	2
		6	7	5				
2			1				3	5
7							8	2

(Source: L'OBS, la conjugaison)

Agenda communal


Sa. 13 mai


Marathon des terroirs du Valais
(le parcours long, 42 km, passera par Saillon,
en plaine, près des Bains)

 marathonalais.ch

Me. 24 mai


Journée de lecture à voix haute


 Bibliothèque communale

 saillon.ch

Sa. 3 juin

Visite guidée de la carrière de marbre

 pont de la Cleurette
8h30-14h30, visite gratuite
chapeau à l'issue de la balade

 aam-saillon.ch

Je. 15 juin


Conférence «Parcours de vie» avec l'œnologue
retraîtée Madeleine Gay, sous le thème
«Du vin à la sculpture»

 salle Stella Helvetica

19h, entrée libre

16 et 17 juin

Portes ouvertes lors des «24 heures de la broderie
de Saillon». Venez découvrir l'histoire d'Anselme
et de Guigone et encourager les brodeurs·euses.

 Rue du Bourg 21

19h

Ve. 30 juin

Conférence «Les années fauves»
avec Antoinette de Wolf, commissaire de l'exposition
qui débutera le 7 juillet à la Fondation Gianadda
(Matisse, Derain, Vlaminck, etc.)

 salle Stella Helvetica

**16, 23 et
30 juillet,
6, 13, 20
et 27 août,
3 septembre**

Nourrissage et vols des rapaces

 place des Remparts

17h30, entrée libre, petite restauration

**4, 5, 25 et
26 août**

Théâtre médiéval «le Roman de Renart»

 place des Remparts

20h30, entrée libre, petite restauration

Informations complémentaires sur www.saillon.ch

Impressum

Rédaction et mise en page: Le fin mot Communication, Martigny | Photographies: Samuel Romeira, Saillon (pp. 4, 7-3000e habitante, 10-nonagénaires, 11-méritants), H*S (p. 2), Olivier Lalain (p.3) Céline Ribordy, Sion (p. 5), Thomas Masotti, Martigny (p. 7-portrait), CW Architectes SA, Sion (p. 8), BEG Géologie et environnement, Aproz (p. 9), JET Architectes, Lausanne (p. 10), Patrimoine de Saillon (p. 11) | Impression: Imprimerie de la Tour, Saillon

